

|                                     |
|-------------------------------------|
| RCS : ST MALO<br>Code greffe : 3502 |
|-------------------------------------|

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

|                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro de gestion : 2005 B 00405<br>Numéro SIREN : 487 545 220<br>Nom ou dénomination : SARL A.B.M. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 3667

**Yves BRETAGNE**

**Commissariat aux Comptes**

**A.B.M**

**Société à Responsabilité Limitée transformée en SAS au capital de 8 000 €uros**  
**Siège social: SAINT MALO (Ille-et-Vilaine) - ZAC de la Madeleine, 1 rue de La Saulaie**

**A.B.M**

**SARL au capital de 8 000€**

**Siège social :  
ZAC de la Madeleine, 1 rue de La Saulaie  
35400 SAINT MALO**

**Rapport du Commissaire à la  
Transformation de la SARL en SAS**

*Commissaire aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de RENNES*  
*Membre d'une Association Agréée, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque*  
**Adresse professionnelle : 3 La Potine 35320 PANCE**  
**Portable : 06 23 10 18 07**

*N° SIRET : 444 681 506 00010*

En exécution de la mission de Commissariat à la Transformation qui m'a été confiée le 13 Juillet 2022 par décision de l'associée unique de la SARL « A.B.M», ci-dessous :

-La société HOLDING CHEREL,  
SARL au capital de 445 000 Euros,  
Siège social 12 rue René Godest - SAINT MALO (35400)  
Immatriculée au RCS de SAINT MALO sous le numéro 808 361 521  
Représentée par Monsieur CHEREL Mickael, Jean, Paul, Franck  
Né le 16/02/1976 à FOUGERES (35)  
Domicilié 1 Le Porteray - 35120 MONT-DOL  
De nationalité française

je vous présente mon rapport sur la situation de la SARL A.B.M que l'associée ci-dessus souhaite transformer en SAS (Société par actions simplifiée)

## **1. Exposé sur l'opération projetée**

### Présentation de la société transformée en SAS

La société A.B.M est une société à responsabilité limitée à associé unique.

-Son capital social s'élève à 8 000€ représenté par 800 parts sociales de 10€ de nominal, intégralement libérées.

-Elle est immatriculée depuis le 20/12/2005 au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO, sous le numéro 487 545 220 avec le nom commercial AUTO BILAN MALOUIN. Le code NAF est 7120 A : Contrôle technique automobile.

-Son siège social se situe : SAINT MALO (Ille-et-Vilaine) - ZAC de la Madeleine, 1 rue de La Saulaie

- La Société a pour objet : Etudes et contrôles automobiles.

## A l'issue de sa transformation en SAS

- La dénomination de la Société restera : « A.B.M »

-Le siège social de la société restera situé : - ZAC de la Madeleine, 1 rue de La Saulaie  
SAINT MALO (Ille-et-Vilaine)

-Le capital social restera fixé à la somme de 8 000 €.

Il sera divisé en 800 actions de 10 euros, entièrement libérées et attribuées à l'associée actuelle à raison d'1 action pour 1 part.

- La Société continuera d'avoir pour objet, en France et à l'étranger :

-L'activité d'étude et contrôles automobiles.

-Et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit.

-La durée de la société restera fixée à 99 ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf décision de prorogation ou de dissolution anticipée.

## **2. Appréciation de la valeur des biens composant l'Actif et le Passif Social**

Afin d'établir ce rapport, je me suis fait communiquer les derniers documents comptables de la SARL A.B.M., dont ceux arrêtés au 31/12/2021, date de clôture des comptes, et les pièces que j'ai jugées utiles à l'accomplissement de ma mission.

Les documents comptables ont été établis par le cabinet d'Expertise-Comptable ABAX AUDIT  
1 Allée des Métis-Bâtiment Elytis- 35400 SAINT-MALO

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission.

Ces normes requièrent d'une part, en application de l'article L224-3 du code du commerce, la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et à analyser les avantages particuliers.

Par ailleurs en application de l'article L 223-43, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier s'il n'existe pas des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation

Le détail des comptes inscrits à l'Actif et au Passif du bilan de la SARL A.B.M à la date du 31/12/2021 se présente ainsi :

#### **ACTIF**

|                                               |                 |
|-----------------------------------------------|-----------------|
| Fonds commercial                              | 70 000€         |
| Immobilisations corporelles                   | 137 755€        |
| Amortissement des immobilisations corporelles | -103 618€       |
| Immobilisations financières                   | 4 848€          |
| Créances clients                              | 14 347€         |
| Autres créances                               | 40 775€         |
| Trésorerie                                    | 44 996€         |
| Charges constatées d'avance                   | 2 512€          |
| <b>TOTAL :</b>                                | <b>211 615€</b> |

#### **PASSIF**

|                                    |                 |
|------------------------------------|-----------------|
| Capital                            | 8 000€          |
| Réserves et résultat au 31/12/2021 | 125 308€        |
| Emprunts bancaires                 | 32 533€         |
| Dettes Fournisseurs                | 4 795€          |
| Dettes fiscales et sociales        | 29 013€         |
| Autres dettes                      | 11 966€         |
| <b>TOTAL :</b>                     | <b>211 615€</b> |

### **3. Conclusion**

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres s'élève à la somme de 133 308€ au 31/12/2021.

En conséquence le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social (8 000€)

Les avantages particuliers n'appellent pas d'observation de ma part.

Concernant la mission prévue à l'article L224-3 du Code de commerce, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'Actif social.

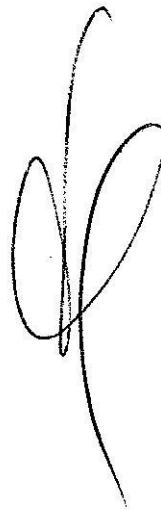
En ce qui concerne la mission prévue à l'article L223-43, je n'ai relevé aucun fait de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La situation financière est équilibrée et n'appelle pas d'observation de ma part.

Fait à PANCE, le 14/07/2022

Yves BRETAGNE

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Y' and 'B' intertwined.